



RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS ET D'ACCÈS AUX PARCOURS

Version 2025

Ce règlement décrit les modalités d'inscription et de déroulement des compétitions de club au Royal Bercuit Golf Club (RBGC) pour la saison 2024, ainsi que les conditions d'accès au parcours. Il sera renouvelé annuellement après approbation du Comité Sportif et du Conseil d'Administration de l'ASBL Royal Bercuit Golf Club.

Dans ce règlement, le « Capitaine » est le Capitaine du club, ou le Capitaine de la section du jour, le cas échéant. En l'absence du Capitaine lors d'une compétition, le club désigne un Capitaine du jour qui assume toutes les responsabilités du Capitaine pour la compétition du jour. Le club affiche le nom du Capitaine (ou du Capitaine du jour) au secrétariat. Tout joueur peut contacter le Capitaine (du jour) via le secrétariat. En cas d'urgence, le Manager peut statuer pour le Capitaine.

1. INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS

Les épreuves sont réservées aux membres du RBGC. Cependant, les donateurs des compétitions restent libres d'inviter un nombre limité de joueurs étrangers au RBGC (maximum 5 par compétition), ceci avec l'accord du Capitaine et du Manager du club.

Le Manager et le Comité Sportif établissent avec le donateur la date, la formule et les conditions de jeu, ainsi que les heures de départs. Les listes d'inscriptions sont disponibles par voie électronique sur i-Golf 6 semaines avant la compétition. Le Comité Sportif peut changer la date, la formule et les conditions de jeu ou les heures de départs. Le Capitaine détermine si la compétition est considérée comme Qualifying ou non pour le décompte des handicaps.

Un joueur¹, non-Full Member du RBGC, ne peut participer à une compétition comme "invité" que maximum 3 fois par an. Le joueur ou l'invitant doit acquitter un green fee "invité" et communiquer son numéro fédéral.

Les participants doivent être en ordre de cotisation club et fédérale, en possession d'un "Brevet d'Aptitude", et avoir un handicap conforme au tableau des séries. A tout moment, le secrétariat et le starter sont en droit de réclamer les pièces justificatives.

Les inscriptions pour les compétitions du week-end sont clôturées le jeudi précédant la compétition à 14h00. Passé ce délai les candidats sont inscrits sur une liste de réserve et placés suivant l'ordre d'inscription et les disponibilités. La liste des départs est publiée sur l'application I-Golf au plus tard le vendredi à 18h00.

¹ Dans ce règlement, le terme "joueur" veut dire joueur ou joueuse.

Les participants aux compétitions doivent strictement respecter les heures et l'ordre des départs établis par le secrétariat. Aucun changement n'est accepté sans accord préalable du Capitaine.

L'utilisation d'un Golf Car (voiturette) en compétition est uniquement autorisée sur présentation d'un certificat médical, ou pour les seniors à partir de 70 ans.

En ce qui concerne l'utilisation d'appareils de mesure, le club applique la réglementation de la FRBG. Cela signifie que lors des compétitions organisées par le club, à l'exception des compétitions spécifiquement réservées aux juniors, les joueurs sont autorisés à utiliser un appareil pour mesurer la distance horizontale, conformément à l'article 1.10 de la Hard Card fédérale.

Il n'est pas permis d'utiliser un appareil qui mesure également d'autres paramètres tels que la température, le vent, le slope, un conseil de jeu ou de club à jouer, etc. (App. IV-5 des règles de golf du R&A).

2. DÉSISTEMENTS

Après publication des listes de départs, seuls les désistements pour cas de force majeure sont tolérés. Tout désistement non toléré est sanctionné par une suspension pour la compétition suivante. La sanction pour un désistement non communiqué (absence non communiquée au départ) est une suspension pour les deux compétitions suivantes. Le Capitaine valide les sanctions.

3. DÉPARTS

Les participants doivent prendre le départ à l'heure et dans l'ordre affiché. Ils doivent se présenter au minimum 5 minutes avant leur heure de départ chez le starter.

Tout participant en retard de moins de 5 minutes au départ est pénalisé de deux coups sur le premier trou en Strokeplay, de 2 coups sur le score total en Stableford, ou de la perte du 1er trou en Match Play.

Après 5 minutes (sauf pour cas de force majeure) le joueur est disqualifié et pénalisé d'une suspension pour la compétition suivante et la carte est considérée comme « NR » (non rendue) pour le calcul du handicap.

4. LES CATEGORIES ET LES TEES DE DEPART

Les catégories sont les suivantes :

Catégorie	Handicap minimum	Handicap maximum	Tee habituel
Dames 1			52
Dames 2			49
Dames 3			49
Messieurs 1			59
Messieurs 2			55
Messieurs 3			55

Dans les trois catégories, chaque joueur a le choix du tee duquel il veut prendre ses départs (49-52-55-59), (et doit conserver ce choix pour toute la durée de sa partie), avec adaptation des coups reçus selon les tableaux affichés. Le joueur peut décider d'avancer son tee de départ (jusque 49) ou de le reculer d'une position par rapport à son tee habituel. Pour les compétitions en double les front tees (Homme 55 – Femme 49) sont de rigueur pour tous les joueurs.

Les catégories de prix pour les doubles sont décidées par le donateur et le Capitaine sur base des participants à la compétition.

5. LE JEU

Les règles officielles de Royal & Ancient sont d'application. En cas de litige sur la règle à appliquer, il est conseillé au joueur de se référer à la règle 20 qui permet de jouer deux balles, et de demander avis au Capitaine près la partie. Le Capitaine est seul juge pour les litiges. Il peut faire appel à un arbitre autorisé s'il le juge nécessaire.

Le club peut afficher sur la carte et au secrétariat des règles locales, temporaires ou permanentes, selon les cas. Le joueur est tenu de se conformer à ces règles locales.

Le joueur prendra le départ de chaque trou selon sa catégorie.

Le joueur doit lever la balle lorsque son score atteint les neufs coups joués. Un score de 9 doit alors être mentionné sur la carte.

6. ABANDON

Tout joueur quittant sa partie en cours (sauf en cas de maladie ou autre raison jugée acceptable par le Capitaine) peut faire l'objet d'une sanction. En tout cas, la carte est rentrée avec un score de 9 coups sur chaque trou non-joué.

La même procédure est appliquée pour un joueur qui ne rentre pas sa carte au secrétariat.

7. REMISE DE LA CARTE DE SCORE

Le joueur est responsable de son handicap et de la rentrée de sa carte au secrétariat. Seuls les scores bruts de la carte sont pris en considération, le secrétariat effectue le calcul du net, le cas échéant. Un trou non terminé est marqué d'une barre, d'une croix ou d'un score de 9. Toute carte non signée est considérée comme non valable.

Certaines compétitions utilisent l'application I-Golf pour la rentrée des scores. Dans ce cas également, le joueur est responsable de la rentrée de son score dans l'application.

8. REMISE DES PRIX

Sauf autre consigne précisée à la réception, la tenue Smart Casual est de rigueur pendant la remise des prix. La tenue Smart Casual est décrite sur le site du club.

Si la distribution des prix a lieu le jour même de la compétition, le prix revenant à un joueur absent est attribué au joueur suivant du classement, sauf autre décision du donateur.

Les règles générales de cumul sont les suivantes : (i) Le Brut prime le Net, (ii) Le départage entre joueurs à égalité de scores se fait sur les derniers 18/9/6/3/15/12 trous joués. Si le départage persiste, tirage au sort. (iii) il y a cumul pour les prix spéciaux (Nearest, Longest, ...) sauf décision contraire du donateur.

9. HANDICAP ET CARTES EDS

Les handicaps sont tenus selon les règles du WHS (World Handicap System). Ces règles sont disponibles via le lien suivant (<https://golfbelgium.be/content/uploads/2020/03/whs-belgium-final-version-1-3-5.pdf>). Le Comité Sportif se réserve le droit d'adapter le handicap d'un joueur selon les articles 1.3 et 7.1 du WHS .

Il est possible de rentrer des "Extra Day Scores» (EDS). Une carte EDS est acceptée selon les conditions suivantes :

1. Être détenteur d'une carte fédérale
2. S'enregistrer au préalable au secrétariat et indiquer le nom, le nr fédéral et le nombre de trous joués
3. Un score EDS n'est valable que pour autant qu'au moins 9 trous ont été joués. Une adaptation automatique intervient pour les trous non joués.
4. Un junior (max. 18 ans) ne peut rentrer un score EDS que si le marqueur est un joueur de plus de 18 ans et appartenant à la 1ère ou 2^{ème} catégorie.
5. Un joueur avec handicap supérieur à 36, il ou elle doit jouer avec un marqueur de la 1ère ou 2ème catégorie.
6. Retourner sa carte EDS immédiatement au secrétariat, signée par le joueur et le marqueur.
7. Si la carte n'est pas rendue, un « NR » (No Return) est mentionné dans l'historique du joueur.
8. Aucune carte 'EDS' hors compétitions provenant de l'étranger n'est acceptée. Seules les cartes officielles jouées lors d'une compétition à l'étranger préalablement annoncée au secrétariat seront validées. Toutes les cartes de la compétition en question doivent être rentrées.
9. Le Capitaine doit valider toutes les cartes EDS avant leur encodage.

10. ACCÈS AUX PARCOURS ET COMPÉTITIONS

Concernant l'accès des parcours aux membres, les règles suivantes sont d'application:

- Handicap de 0 à 36: accès au parcours et participation à toutes les compétitions en 1^{ère} ou 2^{ème} série.
- Handicap de 37 à 45: accès au parcours sans restriction et participation à toutes les compétitions de 9 trous.
- Let's Play Golf (LPG) : hcp 46 à 54 : accès au parcours sous 'coaching' d'un membre confirmé (handicap inférieur ou égal à 28)
- Sans handicap: avant d'avoir passé son Brevet d'Aptitude, théorique et pratique, un joueur n'a accès au parcours qu'accompagné de son professeur. Le professeur (ou le Capitaine) peut déterminer si le joueur peut avoir accès au parcours seul. Dans ce cas, il en informe le secrétariat.

11. DISCIPLINE

Conformément au Règlement d'Ordre Intérieur, le non-respect du règlement des compétitions peut entraîner des sanctions par le Capitaine, par le Comité Sportif, voire par le Conseil d'administration.

Les Marshalls rapportent au Capitaine les faits de jeu constatés.